



Département du MORBIHAN

2026/01/06/11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 1er JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le premier juin, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ, maire.

Etaient présent(e)s : FRITZ Bérangère, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PICARDA Styren, BERNY Benoît, LE GAL Annie, LIEFFRIG Eric, PRADO Elodie, MÉLIARENNE Hervé, DUFLEIT Gaëlle, LE BAIL Erwann, MICHEL Ellen, LE BRIS Philippe, HÉRY Charlène, DRÉVILLON Hervé, MALIGE Sabrina, GOACOLOU Gilbert, ANDRÉ Christiane, LE GUILLOU Jean-Philippe, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VIANET Edith, VATAN Eric, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick.

Absent(e)s : PÉRON Matthieu, LE HORS Clément, VERGNAULT Marie.

Procuration(s) : PÉRON Matthieu à LIEFFRIG Eric, LE HORS Clément à BOUËDEC Jean-Michel, VERGNAULT Marie à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, LIEFFRIG Eric a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 20/05/2026
Convocation affichée le : 22/05/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 24
Votant (s) : 27

Reçu en Préfecture de VANNES le 09/06/2026

Publié ou notifié le 11/06/2026

Certifié exécutoire le 11/06/2026

A GOURIN, le 11/06/2026

La Maire,
Bérangère FRITZ.



**11- LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR UN EMPRUNT DE 400 000 € -
RÉHABILITATION DES RÉSEAUX EAUX USÉES RUE DU 11 NOVEMBRE 1918 ET
RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT D'EAUX USÉES RUE DE LA
LIBÉRATION ET RUE DE GOASVEN**

Madame la Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de recourir à un emprunt d'un montant de 400 000 € afin de financer :

- les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement d'eaux usées de la rue du 11 novembre 1918,
- les travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement d'eaux usées de la rue de la Libération et de la route de Goasven,

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le lancement d'une consultation auprès d'établissements bancaires.

Le conseil municipal est invité à autoriser madame la Maire à engager cette consultation.



Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20260601-D2026010611-DE

Département du MORBIHAN

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

AUTORISE Madame la Maire à engager la consultation auprès d'établissements bancaires pour recourir à un emprunt d'un montant de 400 000 €.

Fait à Gourin, le 1^{er} juin 2026

Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance,
Eric LIEFFRIG.

La Maire,
Bérangère FRITZ.

